

JOURNAL D'INFORMATIONS

SAS *Eolys*

EOLYS INFOS N°3

Parc Eolien de la Grande Levée



EDITO

Bonjour à toutes et tous,

Je ne vous apprend rien en vous disant que le Coronavirus continue de perturber notre quotidien. A commencer par notre Assemblée Générale qui a dû se tenir en comité très restreint. Je vous remercie, au nom d'EOLYS, pour les nombreux retours de vote que vous nous avez adressés, et je peux vous annoncer que l'ensemble des résolutions a été très largement adopté. Souhaitons que nous pourrions avoir plus de convivialité l'année prochaine !

En revanche, le virus ne retarde pas l'avancée du chantier. Nous suivons le prévisionnel des travaux et nos infrastructures sont en train de prendre forme.

Nous vous avons promis une visite du site début Novembre, mais hélas les restrictions sanitaires ne nous permettent pas de l'organiser en toute sécurité. Nous allons faire tout notre possible pour vous faire vivre le projet au plus près, en vous transmettant de nombreuses photos et vidéos du chantier, et dès que le contexte le permettra, nous vous inviterons sur le terrain. Dans ce troisième journal, découvrez en images, la belle avancée des travaux jusqu'à aujourd'hui...

Bonne santé à tous.

Claude Cesbron



S.A.S EOLYS

La Petite Blouère 49340 VEZINS

SIREN : 849.575.188 - RCS d'ANGERS



UN PEU DE POÉSIE dans notre monde morose...

*Que LA NATURE est BELLE
quand elle fait un double clin d'œil
à notre projet !!!*

FÉLICITATIONS Jo !!!

Tu étais au bon endroit au bon moment !

The right man at the right place !!!...

*On te commande les mêmes photos
avec nos futures éoliennes ... ?*



SAS Eolys



LE DÉCAPAGE DES CHEMINS



C'est avec une **météo idéale** que le chantier a pu débuter avec le décapage des chemins d'accès ! ... Quelle **efficacité** avec un tel équipement !



SAS Eolys



LE DÉCAPAGE DES CHEMINS (2)



Il aurait été étonnant de ne pas rencontrer de granit dans notre patrimoine géologique local, et de ne pas utiliser le brise-roche !!!



SAS Eolys



LE PASSAGE DES RUS



*Vincent, employé de l'entreprise Bouchet TP, prépare la traversée du chemin par le ru.
Il est aussi actionnaire de la SAS EOLYS... tout un **symbole** ! ...*



SAS Eolys



LA ZONE HUMIDE



Le passage du chemin a modifié une partie de la zone humide.



Il a fallu en recréer une autre.



SAS Eolys



LA ZONE HUMIDE



L'ancienne peupleraie voisine, est redevenue une zone humide.



SAS Eolys



LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE



Que de discussions autour de ce vieux chêne pour assurer sa protection.

Au final, il faudra scier une petite partie de la tête, afin de permettre le passage des camions avec les éoliennes (6m X 6m).



Gilles nous montre où devra être effectuée la coupe.

NORDEX a modifié ses plans pour faire le minimum de casse !!!



SAS Eolys

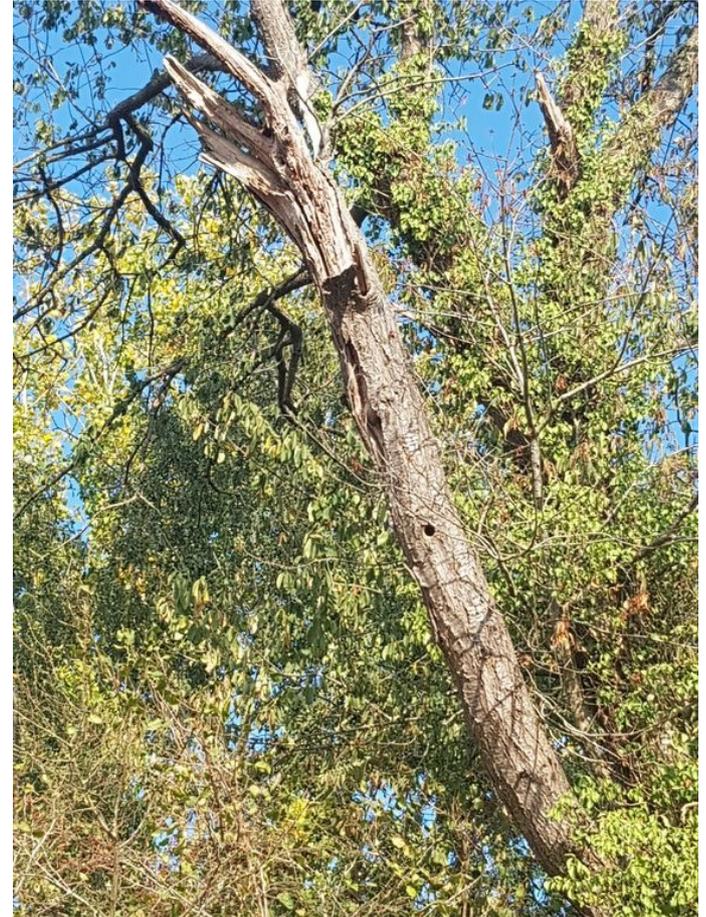


LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE (2)



Les arbres morts sont gardés pour permettre aux oiseaux et aux insectes de s'abriter.

Ci-contre, le seul véritable arbre arraché... mais qui était en mauvais état.



SAS Eolys



LA PRÉPARATION DU TERRASSEMENT DES MASSIFS DES FONDATIONS



Pelleteuses, brise-roche, camions-bennes s'activent pour préparer les massifs des fondations des 3 éoliennes.



SAS Eolys



LA PRÉPARATION DU TERRASSEMENT DES MASSIFS DES FONDATIONS (2)



Quel important volume de terre déplacé ! ...



*On se croirait dans des dunes avec ce sol sablonneux !...
Non, il s'agit de granit altéré, qu'on appelle chape dans nos Mauges !*



SAS Eolys



LA PRÉPARATION DU TERRASSEMENT DES MASSIFS DES FONDATIONS (3)

Avec un diamètre d'environ 25 m et une profondeur moyenne de 2 à 3 m, ce sont environ **1000 m³** de terre qui ont été déplacés pour chacun des massifs de fondation.

Cela représente quelques brouettes !!!.



SAS Eolys



NOS ÉOLIENNES DÉJÀ INSTALLÉES !!! ...



*Patientons encore un peu !!!...
Il s'agit juste de «leurs cousines» de Coron !!!*



SAS Eolys



TESTS DE RÉSISTANCE SUR LES FONDS DE FOUILLE (1)



M. **DITPAPIN**, géotechnicien, teste la résistance du sol de l'éolienne N°1 en présence de M. **BAUDRY** de l'APAVE, **Laurent LABADENS** de l'entreprise NORDEX et **Anthony** qui dirige le chantier pour l'entreprise BOUCHET.



Essai de plaques (résistance du sol) pour l'éolienne N°1.
Nature du sol : kaolin et granit altéré.



SAS Eolys



TESTS DE RÉSISTANCE SUR LES FONDS DE FOUILLE (2)



Purge de 7 m³ demandée par M. **DITPAPIN** pour l'éolienne N°2, afin d'ôter les veines de kaolin.
Nature du sol : **Kaolin** et **granit altéré**.



Éolienne N°3 :
Sol de chape très dur, avec la moitié de la surface en granit.



SAS Eolys



LES FONDATIONS : LE BÉTON DE PROPRETÉ



Après avoir réalisé ce lit d'empierrement, tout est prêt pour réaliser le béton de propreté.



La pompe facilite grandement le dépôt de béton aux endroits souhaités.



SAS Eolys



LES FONDATIONS : LE BÉTON DE PROPRETÉ (2)



IMPRESSIONNANTE la longueur du bras de cette pompe à béton, qui avoisine les 40 m !!!



Livraison des 3 cages d'ancrage.



SAS Eolys



LES FONDATIONS : LES CAGES D'ANCRAGE



Pose de la 1^{ère} cage.



La cage d'ancrage composée de 160 tiges filetées peut ainsi être posée.



LES FONDATIONS : LE FERRAILLAGE



L'impressionnant volume de fer à béton.



Début du ferrailage.



SAS Eolys



LES FONDATIONS : LE FERRAILLAGE (2)



*Pour réaliser les massifs de fondation des éoliennes, environ **100 kg** d'armatures sont nécessaires par mètre cube de béton.
Ceci représente une masse totale de **60 tonnes d'acier** environ.*



SAS Eolys



LES FONDATIONS : LE FERRAILLAGE (3)



Très important : La mise à la terre de l'éolienne.



Le ferrailage terminé est contrôlé par M. Baudry de l'APAVE.



LE COULAGE DU SOCLE DE LA 1^{ère} ÉOLIENNE



Le 29 octobre 2020 à 6h30, le défilé des toupies commence.

Et pour cela, il est nécessaire d'avoir une organisation irréprochable, et de communiquer par talkies walkies avec les différents camions pour gérer les flux !!!...



SAS Eolys



LE COULAGE DU SOCLE DE LA 1^{ère} ÉOLIENNE (2)



488 m³ de béton ont été aspirés par ces 2 pompes et déposés avec précision !!!

La fondation sera en élévation, c'est à dire que la partie supérieure sera émergente d'environ 1 m par rapport au niveau du sol naturel.



SAS Eolys



LE COULAGE DU SOCLE DE LA 1^{ère} ÉOLIENNE (3)



Dernières touches de finition avec "l'hélicoptère" qui permet de lisser la surface du socle !!!



Et toujours dans le respect de l'environnement, avec le nettoyage des toupies dans le bac de décantation prévu à cet effet !!!



*A 16 heures, tout était terminé.
" Une bonne chose de faite"
après cette journée très dense !!!*



SAS Eolys



LA VISITE DU PARC PAR LES MAIRES DES 3 COMMUNES



Le 26 septembre 2020, les Maires de CHATELOUP-LES BOIS, CORON et VEZINS répondent favorablement à l'invitation d'EOLYS et visitent le parc éolien.



Énigme sur l'emplacement de l'éolienne N° 3 ?...



SAS Eolys



LA VISITE DU PARC PAR LES MAIRES DES 3 COMMUNES



L'excavation pour les socles est bien sûr sécurisée.



Nos 3 maires pour la pose photos !!!



SAS Eolys



LA PRESSE SE FAIT L'ÉCHO DE LA RENCONTRE AVEC LES MAIRES ET LES CONSEILS DE CHANTELOUP LES BOIS ET VEZINS.

VEZINS

Le parc éolien citoyen avance

Mercredi, les conseils municipaux de Vezins et Chanteloup-les-Bois étaient conviés par l'association Vent du Lys, à une présentation du parc éolien citoyen de la Grande Levée

Il y a 5 ans, l'équipe présidée par Claude Cesbron de Vezins comptait à cinq, six personnes. Elle s'est bien étoffée depuis. Il a présenté l'avancée du projet de parc éolien citoyens aux élus des communes concernées.

En 2015, l'aventure débute sur un coup de fil de François Girard président d'Atout Vent du parc éolien de la Jacterie à Claude Cesbron et Joël Merlet, expliquant que près de chez eux il y a un projet de parc éolien et que « s'ils voulaient qu'il soit citoyen, c'est maintenant ». Vient ensuite la première réunion regroupant les agriculteurs des communes de Chanteloup-les-Bois, Coron et Vezins et l'étude du schéma régional éolien. En 2016, c'est la rencontre avec les maires et adjoints des trois communes, des réunions publiques organisées par David Energies, dont celle du 23 janvier. Lors du questionnement sur quel sera l'exploitant, Claude Cesbron déclare alors : « Pourquoi pas se regrouper pour essayer d'acquiescer ce parc et de garder cette plus-value chez nous... Plutôt que d'en avoir les nuisances essayons d'en ramasser, d'en tirer les fruits... Ce que j'aime bien dire c'est que le vent ne fait plus du tout le



Cédric Van Vooren, maire de Vezins, Claude Cesbron, président, Olivier Rio, maire de Chanteloup-les-Bois et l'équipe de Vent du Lys (de g à droite).

même bruit quand ça revient chez nous. » L'association « Vent du Lys » est alors créée. Ses objectifs et ses valeurs ambitionnent de fédérer la population des communes proches, créer de la richesse locale non délocalisable, participer à l'autonomie énergétique du territoire, générer un complément de revenus à moyen ou long terme pour les citoyens, par-

ticiper à l'autonomie énergétique du territoire. L'adhésion à Énergie Partagée se fait en 2018 et les premières fiches d'intention participatives arrivent. En 2019, la collecte des fonds se confirme, c'est aussi la création de la société par actions simplifiée (SAS) Eolys. Le 5 février, l'assemblée générale constitutive compte 154 asso-

ciés et le 28 mai, lors de l'assemblée générale extraordinaire, 110 nouveaux associés s'ajoutent à Énergie Partagée Investissement soit 265 associés et 2 221 000 € investis par les citoyens et Énergie Partagée. Le budget prévisionnel pour la réalisation du parc éolien citoyen de la Grande Levée représente un total de 12,36 millions d'euros.

Trois éoliennes au parc de la Grande levée

À l'origine, l'association Vent du Lys formait le projet de l'acquisition des parcs éoliens de la Grande Levée, à Vezins, Chanteloup-les-Bois et La Saulaie, à Coron.

Au cours de l'été 2018, le recours déposé contre le parc de la Saulaie par deux membres de l'association anti-éolien de Coron a eu pour conséquences : une nouvelle étude de faisabilité et de nouvelles négociations avec le développeur David Énergie.

Demeure aujourd'hui pour Vent du Lys le projet de La Grande Levée. Le parc éolien citoyen c'est 10,8 Mégawatt fournis par trois machines Nordex N117-3600, d'une hauteur de mât de 91 mètres. La longueur des pales est de 58,5 mètres, la puissance par machine de 3,6 Mégawatt.

Le chantier a commencé le 1^{er} septembre. Le montage des éoliennes est prévu à partir de juin 2021 pour une mise en service à partir d'octobre 2021. Ces éoliennes sont soumises à différentes taxes et impôts générant des retombées fiscales non négligeables pour les territoires qui les accueillent : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), contribu-



État du chantier à ce jour pour l'éolienne N° 1 à Vezins.

tion économique territoriale (CET), imposition forfaitaire d'entreprises de réseau (IFER), etc. Elles génèrent deux dotations aux communes de Vezins et Chanteloup-les-Bois : une dotation unique : affectation d'une enveloppe de 18 000 € par éolienne lors de la création du projet. Ce budget sera destiné à la

réalisation de mesures ou actions environnementales rattachées à l'étude d'impact (cf. plantations de haies pour l'aspect paysager). Une dotation annuelle est prévue durant les 15 premières années d'exploitation du parc éolien. Ce budget sera dédié à la réalisation d'activités touristiques, d'activités éducatives

locales ou encore associatives. Cette dotation dépendra du contrat d'achat de l'électricité au moment de la création du parc. Montant : 1 731 €/éolien/an, pendant 15 ans donnent 51 920 € pour Vezins et 25 960 € pour Chanteloup-les-Bois.



SAS Eolys



LES TAXES ET LES 2 DOTATIONS AUX COMMUNES

1-TAXES

Les éoliennes sont soumises à différentes taxes et impôts générant des retombées fiscales non négligeables pour les territoires qui les accueillent.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).
- Contribution économique territoriale (CET).
- Imposition forfaitaire d'entreprises de réseau (IFER)



2-DOTATION UNIQUE

Il sera affecté une enveloppe de **18 000 € / éolienne** lors de la création du projet. Ce budget sera destiné à la réalisation de **mesures** ou **actions environnementales** rattachées à **l'étude d'impact**.



3-DOTATION ANNUELLE

Durant les 15 premières années d'exploitation du parc Eolien, il sera aussi affecté un budget annuel à la réalisation **d'activités touristiques, d'activités éducatives locales** ou encore **associatives**.

Montant : **1 731 € / éolienne / an** sur 15 ans : **VEZINS : 51 920 €** et **CHANTELOUP-LES-BOIS 25 960 €**



SAS Eolys



ET NOS AMIS DU PARC ÉOLIEN DES GRANDS FRESNES, A LA POITEVINIÈRE ...



*Désormais, les réunions de chantier se font en commun. Une semaine à **VEZINS** et l'autre semaine à la **POITEVINIÈRE**.*

Nous apprenons mutuellement des problèmes que nous rencontrons.



La nature des sols est différente de ce que nous avons rencontré, à VEZINS. Les fonds de fouille doivent être renforcés par des injections de béton pour stabiliser et supporter la charge.



SAS Eolys



Comme vous avez pu le voir sur ces différentes diapos, le chantier progresse et nous sommes dans les temps. Le socle de la dernière éolienne sera coulé le 10 novembre, et ce sera ensuite le remblaiement autour des fondations par l'entreprise Bouchet TP. Le poste de livraison arrivera au cours de la semaine 47. Fin novembre, Bouygues interviendra pour poser le câble entre les éoliennes et ce poste de livraison . ENEDIS connectera le tout en décembre.

A ce jour, notre enveloppe budgétaire est complètement respectée avec une avance de 200 000 euros sur cette phase. Il est vrai que notre budget était marqué par la prudence. De plus, il n'y a pas eu de surprise sur la nature des sols, c'était une de nos craintes.

Nous aurions apprécié, comme Claude le notait dans l'édito, vous présenter ces éléments de vive voix, mais ce foutu virus nous oblige à faire preuve d'imagination pour une communication la plus transparente possible sur l'état du projet.

Claudine vous mettra à disposition sur le mail d'envoi, des liens pour accéder à plusieurs vidéos. N'oubliez pas la page FACEBOOK.

Merci à Alain Rémy (du club des vidéastes de VIHERS) ainsi qu'à Alexandre pour leurs réalisations que vous allez pouvoir découvrir.

Prenez soin de vous et de vos proches. A bientôt

Jean-Marie



SAS Eolys

